



La présidente,

---

Clergoux le 19 mai 2021

Madame, Monsieur,

Vous avez déclaré votre candidature comme conseiller départemental aux élections des 20 et 27 juin 2021.

Depuis 2014, **Agir pour le Plateau des Étangs**, association loi 1901 d'intérêt général, lutte pour protéger et préserver l'environnement, le cadre de vie, la biodiversité, le respect et le bien-être des habitants de notre département, notamment contre la **multiplication croissante des projets de parcs éoliens industriels**.

On dénombre aujourd'hui, sans être exhaustifs, pas moins de **29 projets et 193 aérogénérateurs** susceptibles d'être installés au sein de nos communes rurales.

En tant que futur élu, vous aurez à connaître de ces projets, à vous prononcer sur leur bien fondé, à soutenir les électeurs qui partout, en Corrèze et sur de nombreux autres départements, refusent de voir leur environnement irrémédiablement gâché par ces aérogénérateurs de plus de 180 m de hauteur, bruyants, lumineux, et mortels pour l'avifaune et l'ensemble de la biodiversité.

Le débat sur l'énergie d'aujourd'hui et celle de demain monte en puissance. C'est un débat essentiel, qui met en jeu notre quotidien, celui de nos enfants, celui de la planète.

Il est réduit dans le contexte actuel, à une dialectique simpliste : EnR (Energies Renouvelables) contre nucléaire, déclinisme contre progrès, protection des oiseaux contre confort de vie...

Sur ces bases, les promoteurs usent et abusent de la crédulité des maires, font miroiter des revenus aux propriétaires de parcelles inexploitées, assurent que sans les EnR nous courrons droit vers toutes sortes de catastrophes.

Mais la réalité est toute autre.

Si tous ces aérogénérateurs étaient construits, ce seraient 18 000 tonnes de matériaux composites enfouies dans le sol car non recyclables, 400 tonnes de terres rares, 300 000 tonnes de ferrailles et de béton dans le sol pour les fondations etc... Singulière vision de l'écologie !

Nous vivons dans un département dans lequel l'habitat est dispersé, si tous les projets aboutissaient ce sont des milliers d'habitants qui se trouveraient en proximité immédiate ou rapprochée d'une éolienne. (pour rappel : la distance légale minimale entre une éolienne et une habitation est de seulement 500m !).

Nous avons la chance de vivre dans un paysage préservé, à la biodiversité riche et encore sauvegardée, entourés d'un patrimoine qui attirent chaque année de plus en plus de visiteurs, qui font choisir notre département à des jeunes ou moins jeunes qui veulent retrouver le lien avec la nature. Nous devons, ensemble, préserver ce qui est une réelle

chance et refuser les risques : fuite des habitants et des touristes, perte de capital immobilier, perte de surfaces agricoles notamment.

En Corrèze, nous disposons déjà d'une production d'énergie bas carbone grâce à nos barrages et produisons plus d'énergie que notre consommation. Nos forêts sont autant de pièges à carbone, nos exploitations agricoles sont pour la plupart familiales, respectueuses, et garantissent les équilibres écologiques de notre département.

Pourquoi autant de projets éoliens industriels sur notre territoire ? Sur un département dans lequel l'eau et non le vent est source motrice ? Parce qu'ici, comme ailleurs, le prix d'achat de l'énergie ainsi produite est largement majoré grâce à des fonds publics, comblant ainsi le peu de rendement de ces pylônes.

Ce n'est donc pas l'intérêt général qui est en jeu mais bien l'intérêt tout court des promoteurs, liés à des groupes financiers pour la grande majorité étrangers et qui profitent de cet effet d'aubaine.

Les électeurs de Corrèze sont parmi les moins abstentionnistes de France. S'ils sont respectueux des institutions, ils savent ce qu'est la représentativité (comme la résistance) et veulent aussi savoir à quoi les engagent leurs votes.

Ils ont su et savent interpellier leurs maires sur leurs engagements avec les promoteurs et ont largement « sorti » les équipes municipales ayant voté favorablement à l'installation d'un parc éolien sur leur territoire.

Il en va de notre démocratie, que plus aucun candidat, quelle que soit l'assemblée, locale, régionale ou nationale, ne puisse être désigné sans que les électeurs connaissent sa position sur les éoliennes.

Nous nous faisons le relais de ce souhait légitime, car quelle que soit l'issue des débats nationaux sur la production d'énergie, les aérogénérateurs installés saccageront pour plusieurs générations notre paysage, notre environnement et sans doute notre santé.

**Pour prendre le temps de la réflexion pendant qu'il en est encore temps et que notre belle Corrèze est encore préservée, le plus raisonnable serait de promouvoir un moratoire sur l'éolien terrestre qui permettrait de réunir tous les acteurs du département autour d'un même consensus sur ce sujet : élus, associations, PNR, CEN, agriculteurs, forestiers, métiers du tourisme etc...**

**De notre côté, nous rendrons public par voie de presse cette demande de moratoire que nous vous adressons ainsi qu'à tous les candidats aux élections départementales mais aussi régionales.**

Nous savons que, conscient des risques, de la gabegie financière, de l'encombrement des tribunaux, du mépris pour les populations concernées, vous exprimerez votre opinion et votre soutien à ce **projet fédérateur de moratoire sur l'éolien terrestre en Corrèze.**

Quelques mots dans une profession de foi, peuvent parfois suffire à convaincre les électeurs.

Croyez, Madame, Monsieur, à l'expression de toute notre considération,

La présidente d'Agir pour le Plateau des Étangs, Cathy Donnedevie

